

Thérapie psychomotrice

Offre pédagogique spéciale de la ville de Zurich

Qu'est-ce que la psychomotricité?

Cette thérapie est un service d'écoute et de soutien offert aux enfants présentant des troubles du comportement moteur. En psychomotricité, on considère que le **mouvement**, l'**expérience**, la **pensée**, les **sentiments** et l'**action** sont des facteurs essentiels du développement de l'enfant. Lorsqu'il joue, celui-ci mobilise à la fois ses capacités motrices, émotionnelles et cognitives. Le terme «psychomotricité» souligne l'existence d'un lien étroit entre les fonctions motrices et psychiques.

Tout individu imprime à ses mouvements l'ensemble des traits de sa personnalité.

1.1.1 A quel public la thérapie psychomotrice est-elle destinée?

Tous les enfants sont différents et d'importantes variations en matière de développement psychomoteur sont souvent observées d'un enfant à l'autre. Chacun présente des atouts comme des faiblesses et possède des intérêts et des aptitudes propres.

Chez certains enfants, les troubles du mouvement, de la perception et du comportement se manifestent sous les formes suivantes:

- Retard moteur
- Maladresse
- Hyperactivité et impulsivité excessive
- Inhibition motrice
- Troubles de l'apprentissage de l'écriture (graphomotricité)

Souvent reliés au développement social, émotionnel ou cognitif de l'enfant, les troubles du comportement moteur sont susceptibles de se manifester comme suit:

- Difficultés à accepter et à dépasser les échecs (faible tolérance à la frustration)
- Difficultés relationnelles au contact d'autres enfants
- Agressivité
- Comportement infantile
- Manque de confiance en soi
- Difficultés de concentration
- Difficultés d'apprentissage et troubles instrumentaux

A ces enfants au développement marqué par les difficultés susmentionnées, la thérapie psychomotrice offre un programme motivant spécialement adapté à leurs besoins.

Que font les enfants et qu'apprennent-ils au cours de la thérapie psychomotrice?

La diversité des supports de jeux et d'exercices proposés à l'enfant constitue pour lui un cadre d'apprentissage stimulant. Dans le cadre de la thérapie psychomotrice, l'enfant mobilise ses points forts et ses centres d'intérêt dans des situations concrètes de jeu et d'action, avec motivation et de manière autonome. L'expérience de la réussite lui permet d'acquérir une plus grande confiance en lui et renforce son envie d'apprendre. Toutes les expériences motrices, actives ou passives, ainsi que les activités de **découverte** et d'**expérimentation** autonomes sont des éléments clés de stimulation de son développement.

La **vue**, l'**ouïe**, le **toucher**, mais aussi la perception du corps et du mouvement et le sens de l'équilibre sont étroitement liés au mouvement et possèdent dans la thérapie une importance centrale capitale.

Par sa posture, ses mimiques et sa gestuelle, l'enfant **exprime ses sentiments**.

Véritable fondement d'un comportement autonome et approprié au quotidien, le **jeu** est un élément capital de la thérapie psychomotrice.



La thérapeute propose à l'enfant des exercices stimulants et adaptés à ses besoins, qui lui permettent de **travailler et d'améliorer** certains mouvements relevant de la motricité globale, de la motricité fine et de la graphomotricité.

La thérapie en graphomotricité a pour objectif d'aider l'enfant à développer son écriture cursive et de favoriser l'expression écrite. Explications et conseils sont également fournis en cas de problème de latéralité gauche ou de développement de la latéralité.

Objectifs: la thérapie psychomotrice permet à l'enfant d'améliorer ses capacités motrices et de perception, et l'aide à développer ses aptitudes sociales. L'enfant apprend à élaborer par lui-même des stratégies et des solutions personnelles pour résoudre des problèmes. Il acquiert ainsi plus de confiance en lui et gère mieux son quotidien.

2. Quels sont les domaines de compétence de la psychomotricienne?

Evaluation: La psychomotricienne effectue avec l'enfant un bilan visant à tester son comportement et à évaluer le stade de développement de la motricité globale, de la motricité fine et de la graphomotricité. Elle effectue ensuite un autre examen et observe l'enfant dans des situations de jeu et de mouvement libres et dirigées. Puis, des entretiens avec les personnes de l'entourage proche de l'enfant (parents et enseignants) sont organisés. La thérapeute expose aux parents et aux enseignants de l'enfant les conclusions de ses observations et son évaluation globale. Ils définissent alors ensemble les objectifs d'encouragement à fixer.

Thérapie: Les objectifs de la thérapie psychomotrice sont définis conjointement avec les parents et les enseignants sur la base de l'évaluation. La thérapeute dirige ensuite la thérapie à partir de ces objectifs. Avec les parents et les enseignants, elle cherche à définir de quelle façon ces derniers peuvent s'impliquer dans la thérapie pour soutenir l'enfant. Des entretiens semestriels avec l'ensemble des personnes concernées permettent de faire le point sur les objectifs fixés.

Conseil, prévention: La thérapeute peut offrir ses compétences spécialisées aux enseignants de façon individuelle ou se tenir à la disposition d'un établissement scolaire tout entier. Elle travaille en collaboration avec les enseignants ou dirige des projets avec des classes entières ou des groupes d'enfants (prévention).

Comment l'enfant peut-il bénéficier d'une thérapie psychomotrice?

Après avoir consulté les parents et obtenu leur consentement, l'enseignant soumet une demande de bilan psychomoteur au centre thérapeutique compétent. Ensuite, l'enfant et ses parents sont convoqués par la psychomotricienne pour effectuer un bilan psychomoteur. A la suite du bilan, lors d'un second entretien en milieu scolaire, la thérapeute présente les résultats de l'évaluation et propose une **thérapie** ou un programme de **stimulation intégré**. Avec le consentement des parents et l'accord de la direction de l'établissement scolaire, la thérapie ou, le cas échéant, la stimulation est alors mise en œuvre avec l'enfant. La thérapie est financée par la ville de Zurich dans le cadre de son offre pédagogique spéciale.

Pour plus d'informations:
Fachstelle Psychomotorik-Therapie
Rämistrasse 39
8001 Zurich
Tél.: 044 250 22 60

www.stadt-zuerich.ch/psychomotorik-therapie